

Commune de Vendenheim

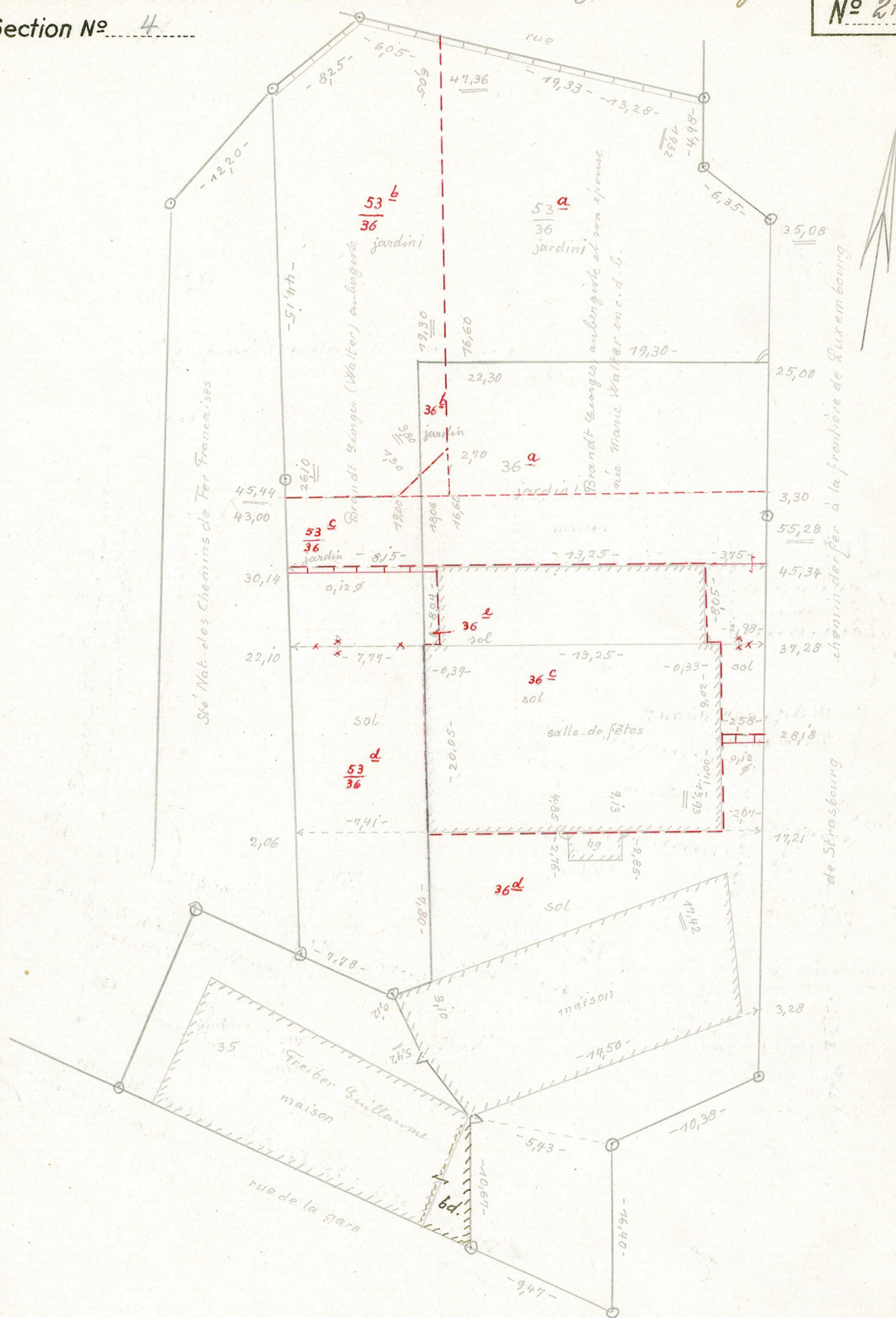
Lieu-dit

~~Village~~ Rue de la Gare

Section № 4

Croquis
Nº 210

Le dessin ne doit pas dépasser ce trait.



L'abornement de les nouvelles limites est reconnu exact

Je certifie avoir effectué personnellement le lever de la nouvelle situation, après abornement préalable, et en avoir dressé le présent croquis sur le terrain le 14 février 1959.

L'Ingénieur-géomètre diplômé